

## FORMATION – 1<sup>ère</sup> Intervention incendie Module 1h30 – Inclut la manipulation d'extincteurs sur feu réel.

*Ce module convient à des établissements à risques modérés (administration, bureau, etc...) et dépend des moyens de secours en présence – N'hésitez pas à nous contacter pour en parler.*

 Tarif Programmation[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Durée : 1H30 / 2 sessions par ½ journée – 4 sessions par jour

Modalité pédagogique : Présentiel – 5 à 7 stagiaires

Public : **Tous les membres du personnel parce que chacun peut devenir, face à un début de sinistre, le 1er maillon de la chaîne des secours ; Formé et entraîné, il participera efficacement à la sauvegarde de ses collègues, des visiteurs et à la protection de son entreprise.**

Code du travail : Art. R4141-3-1 ; R4227-28 ; R4227-37 ; R4227-38 ; R4227-39

Prérequis : **Aucun prérequis spécifique**

### Objectif

### Compétences visées

#### Être capable d'agir :

- Déclencher l'alarme
- Donner l'alerte
- Savoir réagir sur un départ de feu
- Connaître et appliquer les consignes de son établissement
- Réagir face à une situation multirisque

#### Être acteur de la prévention :

- Appréhender le risque incendie dans son établissement ; TGBT, atelier, réserve, stockage...
- Maintenir opérationnel le cloisonnement – fermeture des portes coupe-feu
- Être acteur de la prévention au quotidien

### Contenu de la formation

#### 1<sup>ère</sup> mise en situation – Enseignement théorique court

- Causes de la naissance d'un feu
- Présentation des extincteurs et autres moyens de secours
- Comportement à adopter face à un départ de feu, alarme, alerte, sécurisation de la zone sinistrée
- Accueil et guidage des Sapeurs-Pompiers



## 2<sup>ème</sup> mise en situation – Visite de site interactive

- Identifier les moyens d'alarme
- Identifier les moyens d'extinction
- Identifier les locaux et installations à risque
- Déterminer des triangles du feu à différents lieux stratégiques

## 3<sup>ème</sup> mise en situation – Exercices pratiques

- Analyser une situation, savoir se protéger
- Déclencher l'alarme et donner l'alerte
- Couper les énergies (vanne de barrage gaz, arrêt d'urgence électrique)
- **Intervention sur feu réel**, au moyen d'un extincteur à eau pulvérisée, extincteur CO<sup>2</sup> ou d'une couverture anti-feu
- Lecture d'un plan

### Pédagogie

#### Méthode

Les mises en situations sont concrètes et réalistes et la pédagogie est active et participative

#### Outils

**FORMAPREV** : plaque pédagogique permettant de mettre en place des scénarios afin d'apprendre aux stagiaires à dérouler l'intégralité de la chaîne des comportements à avoir face à un départ de feu. Générateur de flammes propre et écologique, générateur de fumée, extincteurs à eau pulvérisée et CO<sup>2</sup>, couverture anti-feu, mannequin (optionnel)

### Préparation de la formation

#### Documents utiles à transmettre

- Consignes de votre établissement (générales, particulières, ATEX...)
- RETEX incendie ou départ de feu dans votre établissement, photos si possible

### Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Le stagiaire est évalué par le formateur lors des exercices pratiques (jeux de rôle) sur sa capacité à réaliser les actions suivantes :

- **P**rotection : isoler la zone sinistrée
- **A**larme : transmettre ou faire transmettre le signal d'alarme générale d'évacuation
- **I**ntervention : mettre en œuvre les moyens d'extinctions adaptés
- **P**osture : analyser une situation et prioriser ses actions

À l'issue, une attestation de fin de formation collective sera remise à l'ensemble des participants. Le formateur renseignera le registre de sécurité.

### Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via [assistance@formafrance.fr](mailto:assistance@formafrance.fr)



## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

### Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

### Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

## Informations pratiques

Recyclage : le code du travail (art. 4227-39) préconise de réaliser des exercices d'entraînement tous les 6 mois « *au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de 1<sup>er</sup> secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires* » Dans le respect de cette réglementation et l'optimisation de la sécurité de votre établissement, nous préconisons :

- ☞ un exercice d'évacuation tous les 6 mois
- ☞ des entraînements des personnels déjà formés à la manipulation des moyens d'extinction tous les ans par moitié ou par tiers selon l'effectif de votre établissement

Option : ATEX, gestion en niveau 2 du SSI etc...

Encadrement : Formateur Conseil incendie, diplômé SSIAP2/3, CT INSSI, sous-officier de sapeur-pompier, moniteur SST